



p. 4-5 : Elections

Présentation du nouveau conseil municipal

p. 6-7 : Finances

Le budget 2020 à la loupe

p. 16-18 :

Paul BOSSAN - Des hommages unanimes

ELECTIONS	4-5
FINANCES COMMUNALES	6-7
TRAVAUX	8
MAIRIE	9-10
CULTURE	11
ECONOMIE	12
ASSOCIATIONS	13
TOURISME	14
ENVIRONNEMENT	14
SÉCURITÉ	14
AGRICULTURE	15
JEUNESSE	15
HOMMAGE À PAUL BOSSAN	16-17-18
HISTOIRE	19
AGENDA	20

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

SAGE-FEMME

PICARD-COZ Victoire
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.57.33.44.57
victoire-picardcoz-sage-
femme.fr

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.78.46.56.03

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIEN

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

MÉDEDIN OSTÉOPATHE

GENSTY Dominique
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.43.14

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FAQC Thierry
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.51.22
LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

**Centre de soins infirmiers
SIRCO**
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35
DUMARCHE Valérie
PELERIN Isabelle
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

> **PECHEUR** Eléonore née le 26 septembre 2019 à Romans sur Isère, fille de Jonathan PECHEUR et de Marie ROCHER

> **PIROUD** Tyllo né le 09 octobre 2019 à la Tronche, fils de Dylan PIROUD et de Typhaine LAGACHE

> **NAGEARAFFE** Amélie née le 28 octobre 2019 à Voiron, fille de David NAGEARAFFE et d'Eleanor ESMIEU

> **CARMINI** Amina née le 04 novembre 2019 à Romans sur Isère, fille de Franck CARMINI et d'Alexandra BOUCHET

> **CINI** Gennaro né le 06 novembre 2019 à St-Martin d'Hères, fils de Mickaël CINI et de Magali BERGER

> **PELISSIER** Cloé née le 12 novembre 2019 à Romans sur Isère, fille de François PELISSIER et de Chrissy SAGE

> **TOLA** Elyne née le 29 janvier 2020 à Valence, fille de Damien TOLA et de Maëlle RIGARD-CERISON

> **PEREIRA CARVALHO** Lily-Rose née le 10 février 2020 à La Tronche, fille de Marco RODRIGUES DE CARVALHO et de Sandra PEREIRA DA SILVA

> **BERNARD** Victoria née le 19 février 2020 à Voiron, fille de Yoann BERNARD et d'Elodie MICHON

> **MASSON** Théo né le 23 mars 2020 à Romans sur Isère, fils de Kevin MASSON et de Tiffany MATHON

> **RAVI** Sacha né le 04 avril 2020 à Grenoble, fils de Romain RAVI et de Julie GUIGUET

> **REY** Kaylee née le 09 avril 2020 à Romans sur Isère, fille d'Alexis REY et d'Elodie ODEYER

> **MOSSIERE DURAND** Anaë née le 30 mai 2020 à Romans sur Isère, fille de Geoffroy DURAND et de Cécilia MOSSIERE

> **ROUSSELY** Eloïse née le 17 juin 2020 à Romans sur Isère, fille de Grégoire ROUSSELY et d'Hélène BOUCHARD

> **VELASCO** Raphaël né le 19 juin 2020 à Romans sur Isère, fils de Mickaël VELASCO et de Sarah HATOU

> **MUCEL** Rose née le 19 juin 2020 à Romans sur Isère, fille de Patrick MUCEL et de Lydie MERCIER-GORY

MARIAGES

> **GAILLARD** Tony et LEHV Jessica le 29 février 2020

> **FAVET** Patrice et TANCHON Pascale le 29 février 2020

> **GERIN** Yanick et BERTINOTTI Nathalie le 06 juin 2020

DÉCÈS

> **JOURDAN** veuve BESSERAUD Michelle le 10 octobre 2019 - 93 ans

> **MICHAL** veuve ROYANNAIS Odette le 14 novembre 2019 - 84 ans

> **BOUVIER** Christian le 26 novembre 2019 - 66 ans

> **ROBIN** Monique le 13 janvier 2020 - 77 ans

> **JULLIN** Jean-Pierre le 21 janvier 2020 - 64 ans

> **DEVINCK** Nicolas le 22 janvier 2020 - 46 ans

> **LOURO** veuve QUEIROS Carminda le 1^{er} février 2020 - 84 ans

> **DALLA-LIBERA** veuve BARBARIN Solange le 03 février 2020 - 91 ans

> **PINET** Raoul le 04 février 2020 - 81 ans

> **MANDIER** Victor le 08 février 2020 - 79 ans

> **CRAHET** veuve TAVERNIER Berthe le 10 février 2020 - 100 ans

> **SAPPEY** Raymonde le 27 février 2020 - 89 ans

> **RIOUFOL** veuve ALLÉON Georgette le 29 février 2020 - 90 ans

> **MANDIER** veuve BOSSAN Germaine le 03 mars 2020 - 91 ans

> **NABERT** Jean-Michel le 19 mars 2020 - 67 ans

> **FONTANA** veuve ORSO Eveline le 18 mars 2020 - 80 ans

> **BUISSON** veuve BERRUYER Suzanne le 05 avril 2020 - 94 ans

> **MENDES** José le 14 avril 2020 - 52 ans

> **RÉBERT** Simone le 18 avril 2020 - 92 ans

> **BURAI** René le 18 avril 2020 - 67 ans

> **CHABERT** Monique le 21 avril 2020 - 83 ans

> **AGERON** épouse CARRA Renée le 29 avril 2020 - 96 ans

> **BOSSAN** Paul le 23 avril 2020 - 94 ans

> **MARTIN-JARRAND** René le 22 mai 2020 - 93 ans

> **COMBAREL** Marius le 02 juin 2020 - 90 ans

> **ROYANNAIS** Michel le 02 juin 2020 - 87 ans



édito

Cher(e)s Chattois(es),

Pour commencer, j'espère sincèrement que la crise sanitaire vous aura épargné(e), vous-même et votre famille. Cependant, permettez-moi d'adresser une très affectueuse pensée à tous ceux qui ont vu disparaître un des leurs et qui n'ont pas pu l'accompagner, comme ils l'auraient souhaité dans leurs derniers moments de vie. Cette épreuve leur aura été doublement douloureuse.

Parmi ces familles, je pense tout particulièrement à celle de Paul Bossan. Cet homme de générosité, de droiture et de compétences a dirigé notre commune durant trois mandats de maire et a su la faire entrer dans la modernité.

Il était pour moi un exemple. Je ne l'oublierai pas, comme beaucoup d'entre vous, j'en suis certain !

Dès le début du confinement, la commune s'est organisée pour assurer la continuité des services essentiels et pour aider les personnes les plus isolées. Cette crise nous conduit à renforcer encore la solidarité en faveur des personnes les plus vulnérables et de ceux que la crise économique peut plonger dans la précarité.

Vos élus ont distribué en nombre des masques de protection à toutes les familles, et nous avons pu rouvrir des services publics essentiels (mairie, médiathèque, écoles...).

Je tiens à ce sujet à remercier chaleureusement l'ensemble des agents de la commune et les enseignants qui ont assuré la continuité des services pendant la crise et qui continuent à le faire chaque jour pour la population et des usagers.

Après l'élection du 15 mars, grâce à la confiance que vous nous avez accordé, le conseil municipal renouvelé s'est mis au travail. Avec mes collègues adjoints et les conseillers municipaux, nous restons mobilisés et dévoués à votre service.

Le budget de la commune a pu être adopté à l'unanimité le 22 juin. Ce budget exprime le souci constant des élus de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour favoriser les investissements qui « préparent l'avenir » : (nouveaux travaux, nouveaux équipements, nouvelles acquisitions, afin de garantir une bonne qualité du service et un cadre de vie agréable...).

Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas conformément à nos engagements.

Notre soutien aux associations est maintenu avec 130 000 € de subvention.

La vie a repris son cours et nous avons légitimement le désir de nous projeter vers l'été.

Toutefois, la crise sanitaire étant toujours là, nous devons rester vigilants. Aussi nous adapterons les animations aux contraintes en vigueur. Soyez assurés que la santé des habitants de la commune reste la priorité des élus et des services municipaux.

En espérant que la situation s'améliore pour tous, je vous adresse, mes salutations chaleureuses et vous souhaite malgré tout un très bon été.

André ROUX, Maire

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Permanence du Maire :

1^{er} et 3^e samedi du mois :

9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte, F. GELAS.

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Retour sur les élections municipales

C'est lors du premier tour des élections, qui s'est déroulé le dimanche 15 mars, que la liste « Une équipe toujours dans l'action pour Chatte » conduite par le Maire sortant, André Roux, a été élue.

Une seule liste était proposée aux 2 066 électeurs de la commune qui, dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, ont été moins nombreux à se déplacer que lors des précédents scrutins, suivant ainsi la tendance nationale.

Au total, 654 bulletins ont été glissés dans les urnes des deux bureaux de vote, soit une participation de 31,6%.

En raison de cette situation de crise inédite, il a fallu attendre le 25 mai

pour que le nouveau conseil municipal, composé de 23 élus (contre 19 dans la précédente mandature), puisse se réunir.

Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire et des adjoints, désigné les représentants dans les organismes extérieurs et défini la composition des dix commissions communales. Ces dernières sont placées sous la responsabilité des adjoints référents : travaux-bâtiments-

environnement, finances, urbanisme-logement, scolaire, enfance-jeunesse, communication, culture, tourisme, associations, ressources (personnel et administration).

La commune ayant dépassé le seuil des 2 500 habitants, c'est donc une équipe renforcée, avec dix nouveaux entrants (*), qui s'est mise au travail il y a quelques semaines.

Présentation des élus



Le Maire : André ROUX

58 ans - Directeur de MFR
Président des 10 commissions communales
Délégué communautaire
Délégué titulaire à la C.D.A.C.
Délégué suppléant à Territoire Energie 38



4^e adjointe : Nicole BUISSON

57 ans - Gestionnaire comptable
Chargée des finances, du C.C.A.S. et des ressources. Membre des commissions travaux-bâtiments-environnement et associations
Déléguée communautaire suppléante
Déléguée aux Conseils d'Administration du Comité de jumelage et du Comité des fêtes
Déléguée au Comité National d'Action Sociale



1^{er} adjoint : Daniel BERNARD

68 ans - Retraité
Chargé des travaux et des services techniques
Membre des commissions finances et ressources
Délégué communautaire
Délégué titulaire à Territoire Energie 38
Délégué suppléant à la C.D.A.C.



5^e adjoint : Bernard CLAUDEPIERRE

61 ans - Enseignant
Chargé de la culture (médiathèque - école de musique) et du tourisme
Membre des commissions finances, communication, associations et C.C.A.S.
Délégué titulaire au Conseil d'Administration du collège Olympe de Gougues



2^e adjointe : Dominique DORLY

61 ans - Retraîtée
Chargée de l'urbanisme et des affaires scolaires
Membre des commissions travaux-bâtiments-environnement, finances, ressources et enfance-jeunesse. Déléguée communautaire. Déléguée titulaire au S.I.R.C.O. Déléguée suppléante au Conseil d'Administration du collège Olympe de Gougues



6^e adjointe : Marie-Laure BUTEZ

47 ans - ATSEM
Chargée de l'enfance et la jeunesse, des associations et de la communication
Membre des commissions finances, scolaire, culture et C.C.A.S.
Déléguée aux Conseils d'Administration du Comité de jumelage, de l'AFR et du Comité des fêtes



3^e adjoint : Jean-Pierre FAVETTO

56 ans - Responsable qualité fournisseurs
Chargé des bâtiments communaux, des logements, de l'environnement et de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
Membre des commissions finances et associations
Délégué suppléant à la C.D.A.C.
Délégué au Conseil d'Administration du Comité de jumelage



Valérie AVERLAND *

40 ans - Conseillère en gestion du patrimoine
Membre des commissions finances, urbanisme-logement, scolaire et enfance-jeunesse



Dominique BAGOT *

54 ans - Ancien artisan
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement, urbanisme-logement et associations
Délégué au Conseil d'Administration du Comité des
fêtes



Éric BARBIER *

55 ans - Aide-soignant
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement, urbanisme-logement et associations
Délégué au Conseil d'Administration du Comité de
jumelage



Jérôme BAUDOIN *

41 ans - Magasinier principal
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement et urbanisme-logement



Yvan BAZZOLI

45 ans - Directeur de bureau d'étude
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement, urbanisme-logement et finances



Stéphane BOUSSON *

49 ans - Artisan paysagiste
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement et urbanisme-logement



Sophie CAMPAGNA *

42 ans - Conseillère entreprises
Membre des commissions enfance-jeunesse et
ressources
Déléguée titulaire au S.I.R.C.O.



Marie-Christine DEYGAS

54 ans - Auxiliaire de vie sociale
Membre des commissions urbanisme-logement et
enfance-jeunesse
Déléguée suppléante au S.I.R.C.O.



Laura GERIN *

21 ans - Employée commerciale
Membre des commissions scolaire, communication
et culture
Déléguée au Conseil d'Administration du Comité
des fêtes



Isabelle GIROND *

52 ans - Conseillère en gestion de patrimoine
Membre des commissions finances, urbanisme-
logement et culture



Isabelle LOUET

51 ans - Assistante conducteur de travaux
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement, urbanisme-logement et C.C.A.S.
Correspondante Défense



Gilbert MARCHAND

73 ans - Retraité
Membre des commissions communication et culture



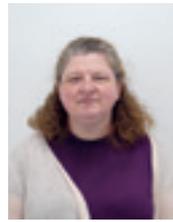
Sarah MONTLEVIER *

45 ans - Technicienne de laboratoire
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement et communication
Déléguée suppléante au S.I.R.C.O.



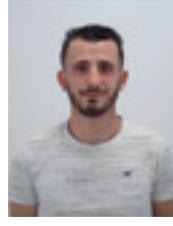
Gérard PELERIN

72 ans - Retraité
Membre des commissions travaux-bâtiments-
environnement, scolaire, communication et
ressources



Martine PINET

50 ans - Clerc de notaire
Membre des commissions urbanisme-logement,
scolaire, culture et associations
Déléguée au Conseil d'Administration du Comité de
jumelage



Romain SAPPEY *

26 ans - Menuisier poseur
Membre de la commission travaux-bâtiments-
environnement

C.D.A.C. : Commission Départementale d'Aménagement
Commercial

S.I.R.C.O : Syndicat Intercommunal Rural des CÔteaux
(cabinet de soins infirmiers)

C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale

Une gestion financière rigoureuse, c'est la préoccupation majeure des élus.

Une commune qui maîtrise ses dépenses, c'est une commune qui peut investir et en conséquence, agir pour améliorer le cadre de vie et le bien-être de ses habitants.

L'équipe municipale qui a inscrit son action dans cette stratégie ne dérogera pas à la règle en 2020.

Le fonctionnement

C'est dans ce secteur que la rigueur s'impose car il s'agit d'assurer les dépenses incontournables et de contenir les autres, non prioritaires. Ces dernières relèvent des choix stratégiques des élus.

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2020 devraient s'élever à 2 067 878 €.

Ce sont celles qui font vivre la commune et qui servent entre autres à :

- entretenir les bâtiments, les espaces verts, la voirie
- payer les employés communaux
- acheter les fournitures et équiper les écoles
- doter les associations
- rembourser les intérêts des emprunts

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 3 023 552 €.

Elles proviennent essentiellement :

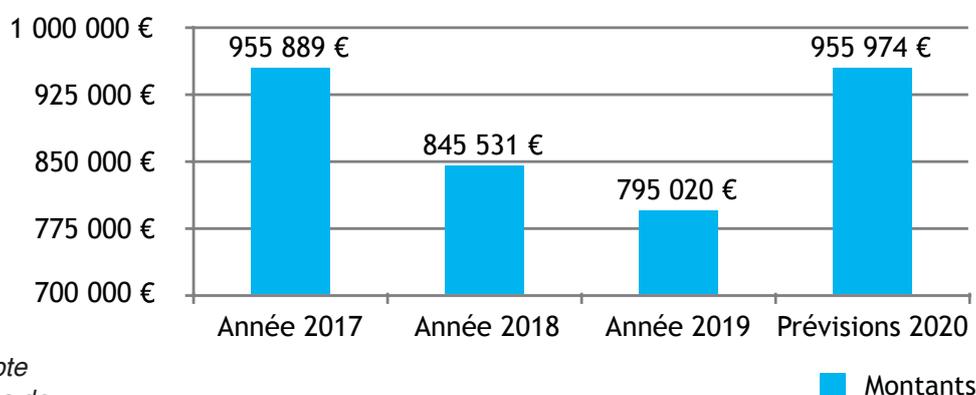
- des impôts, des taxes foncières et d'habitation
- de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes et provenant des taxes payées par les entreprises et commerces
- de recettes diverses perçues pour la location de salles, les adhésions à la garderie, à la médiathèque, à l'école de musique etc...
- des dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale)

Soit un solde positif pour 2020 estimé à 955 674 € reversé aux recettes d'investissement.

Le graphique suivant permet de constater que chaque année, les efforts de gestion permettent de dégager entre 800 000 € et 950 000 € en faveur de l'investissement.

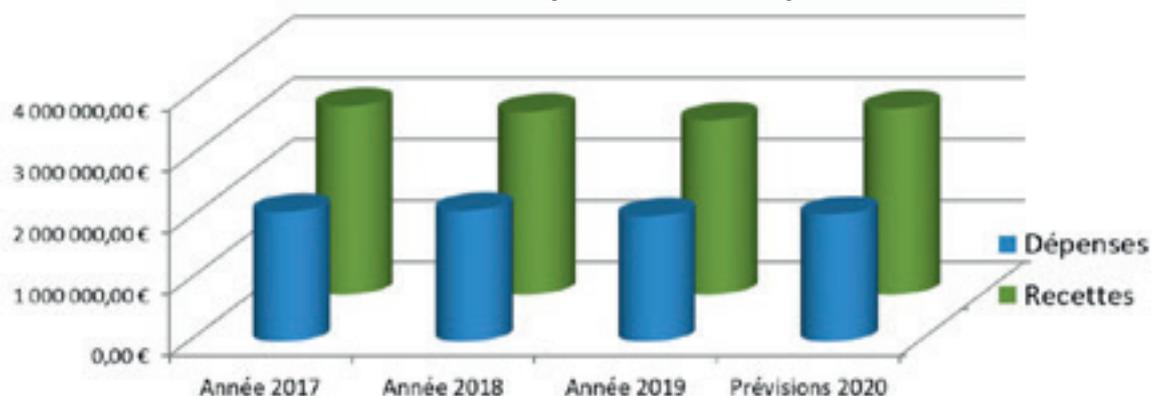


Virements à la section investissement



Le graphique ci-dessous rend compte de l'écart entre dépenses et recettes de fonctionnement sur les 3 dernières années.

Des recettes supérieures aux dépenses



La différence positive entre recettes et dépenses constitue **un fonds reversé au budget d'investissement.**

L'investissement

Comme celui du fonctionnement, le budget d'investissement est constitué de recettes et de dépenses.

Les recettes d'investissement pour 2020 sont estimées à **2 642 940 €**. Elles proviennent essentiellement :

- du virement de la section de fonctionnement
- des taxes locales d'aménagement et d'équipement
- des subventions de l'Etat, de la Région, du Département
- de la récupération d'une partie de la TVA sur travaux

Les dépenses d'investissement

devront être du même montant : **2 642 940 €**.

Certaines sont incontournables :

- le remboursement du capital des emprunts
- le paiement des factures des travaux engagés en 2019.

Les autres dépendent des choix stratégiques et prioritaires des élus pour

- acheter des biens
- construire des bâtiments
- refaire des routes etc...

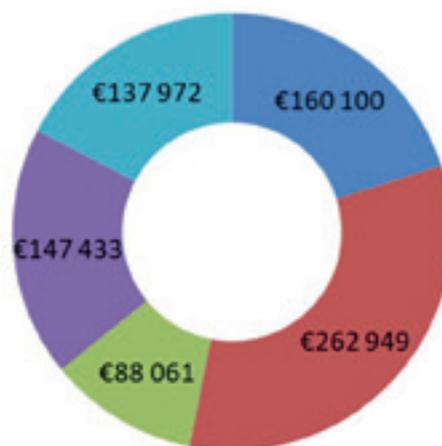
L'endettement

La bonne santé des finances communales se mesure également à la capacité des élus à maîtriser l'endettement de la collectivité.

A Chatte, depuis plusieurs années l'endettement diminue de façon significative ; en atteste la courbe ci-dessous.

Ce désendettement qui allège les dépenses laisse à la commune la possibilité de contracter d'éventuels nouveaux emprunts pour financer les investissements envisagés dans les années à venir.

Ce schéma rend compte des **principales dépenses qui seront engagées en 2020**.



- Voirie, éclairage public
- Aménagement Grande rue, Champ de Mars
- Bâtiments scolaires
- Acquisitions diverses dont camion benne
- Urbanisme, bâtiments divers, cimetière

Les impôts locaux (taxes foncière et d'habitation)

Le montant de ces taxes est établi à partir de la valeur locative de votre habitation. Ce montant est déterminé par les services financiers de l'état et constitue la base de l'imposition.

A cette base s'applique des taux d'impositions arrêtés chaque année par la Région, le Département et la Commune.

La commune ne gère que les taux communaux de ces taxes. Ils sont inchangés depuis une dizaine d'années et n'évolueront pas en 2020.

L'augmentation des taxes que les contribuables constatent sur leurs feuilles d'impôts est le fait de la réévaluation des bases définies par l'Etat uniquement.

Evolution de la dette de la commune entre 2010 et 2020



Entretien des voies communales

Afin de pouvoir négocier au meilleur prix l'entretien et la réfection des chemins communaux, on rappelle que la mairie a signé un marché triennal à hauteur de 325 000 € avec l'entreprise Cheval.

Cette année, 125 000 € seront donc consacrés aux travaux de voirie.



Dans l'ordre des priorités en 2020, les travaux les plus importants se concentreront à Gervan. La route de la Croix Noire sera refaite depuis le passage à niveau jusqu'au croisement de la route de Bertiquière. Il en sera de même pour la route qui traverse la plaine de Gervan de Saint Marcellin à la Sône, voie d'ailleurs appelée « Ancienne route de La Sône ».

Ces réfections se feront en ECF (Enrobé Coulé à Froid). Il s'agit d'un matériau de plus en plus utilisé par les services du département

car moins onéreux qu'un enrobé classique à chaud, bien plus facile à appliquer et sans les inconvénients d'un revêtement en bicouche.

Si son coût est légèrement supérieur au bicouche, « le jeu en vaut la chandelle » au regard des résultats obtenus (voir route de Saint Appolinard).

L'entretien des voies communales, c'est aussi le travail des agents des services techniques.

Chaque année, au printemps, les employés communaux parcourent l'ensemble des chemins pour réparer les dégradations causées par les intempéries hivernales : bordures affaissées, nids de poules, etc.

A signaler également des travaux imposés par les glissements de terrain consécutifs aux chutes de neige de novembre 2019 au bas de la route de Bertiquière. En prévention de glissements plus graves, la commune a fait réaliser un mur en enrochement pour éviter un effondrement de la route.



Aménagement de la grande rue

Réclamé avec force par les riverains, attendu par les usagers et programmé depuis plusieurs années par les élus convaincus de sa nécessité, le réaménagement de la circulation dans la grande rue, du Bourg jusqu'au Champ de Mars, n'en finit pas de voir le jour.

Les enjeux pour la vie dans le village peuvent être lourds de conséquences, les travaux sont importants et coûteux, l'erreur n'est pas permise. Petits rappels :

Le contexte :

6500 véhicules traversent chaque jour le village. L'étréitesse de la voie où se croisent de très nombreux véhicules aux heures de pointe constitue un vrai danger pour les piétons et les écoliers en particulier. Les riverains souffrent de nuisances sonores et l'accès à leur domicile n'est pas toujours facile ni vraiment sécurisé.

Les objectifs :

Après avoir partagé constats et diagnostics avec les riverains, la commune, avec l'aide d'un bureau d'experts, a envisagé deux scénarios avec pour objectifs d'une part, de limiter le nombre de véhicules ou de mieux encadrer leur circulation dans la Grande rue et d'autre part, de sécuriser le cheminement des piétons et de faciliter la vie des riverains.

Deux scénarios ont été expérimentés, chacun pendant un mois :

Le premier est une circulation en sens unique depuis la Pharmacie jusqu'au Champ de Mars, avec rétrécissement de la voie réservée aux véhicules et un élargissement significatif des trottoirs. La circulation dans l'autre sens se faisant alors intégralement par la rue Pré Jean Gour.

Le second est une circulation à double sens maintenue sur toute la traversée du village avec élargissement à 1,40 m des trottoirs et canalisation des véhicules sur une voie avec passages rétrécis et feux alternés.

Les enjeux :

Les expérimentations ont révélé des enjeux incontournables à prendre en compte avant toute décision :

Quels impacts pour les écoles d'un accroissement du nombre de véhicules sur la rue Pré Jean Gour (sécurité, nuisances sonores, conditions de travail des élèves et des enseignants) ?

Quels impacts sur la vie et le chiffre d'affaires des commerces du village et de ceux de la grande rue en particulier ?

Quels effets sur la vitesse des véhicules ou les conséquences de leur blocage aux feux alternés ?

Quels impacts sur la circulation des transports scolaires ?

Quel impact financier pour la commune au regard du coût des travaux selon le scénario retenu ?

Pourquoi la question n'est-elle pas tranchée ?

On demande aux Chattois encore un peu de patience car le contexte et les contraintes viennent de changer. La commune a fait l'acquisition, en vue de leur destruction, de deux habitations situées à l'endroit où se situent les plus importants problèmes de circulation, à savoir : le croisement de la Grande rue avec celle du vieux Château.

Le secteur va donc se trouver « aéré », la rue élargie et le croisement des véhicules facilité.

L'option, que les élus en transparence retiendront, intégrera cette nouvelle donne.



Le personnel communal à votre service

Présentation du personnel administratif de la mairie

Mireille et Patricia :

Elles assurent l'accueil physique et téléphonique de la mairie. A ce titre, elles reçoivent les usagers pour de nombreuses démarches administratives : recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales... Elles s'occupent de l'état civil et des actes (reconnaisances avant naissance, dossiers de mariage et PACS, décès). Elles gèrent les plannings des salles communales et les demandes de réservation de matériel en lien avec les services techniques. Ce sont aussi elles qui traitent, par exemple, les ventes de concessions au cimetière ainsi que les demandes d'emplacements des commerçants non sédentaires (marché du dimanche matin...). Souvent en contact avec les associations, elles gèrent les demandes d'ouverture de débits de boissons. Plus généralement, elles renseignent les habitants sur toutes les questions concernant la commune.



En parallèle, Patricia est également en charge du suivi administratif et comptable de l'ASA des Espinasses (association qui gère le réseau d'irrigation des terres agricoles sur Chatte), par le biais d'une convention de mise à disposition* entre la commune et l'association (* cela signifie que les heures de travail de Patricia pour le compte de l'association sont facturées et payées par l'ASA à la commune).

périscolaire et des inscriptions scolaires en collaboration avec l'accueil de la mairie, et assure le suivi administratif de l'école de musique municipale. Elle a un rôle important auprès des élus car c'est vers elle qu'ils vont chercher les renseignements juridiques.

Pascale :

C'est au premier étage de la mairie que vous pouvez la rencontrer. Elle est chargée de l'urbanisme, elle est donc en mesure de vous renseigner sur la législation dans ce domaine et sur le cadastre. Elle réceptionne et traite les demandes d'autorisations liées au droit des sols (permis d'aménager, de construire, de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner, autorisations de travaux...) Elle assure aussi le secrétariat des services techniques.



En parallèle, elle effectue le suivi des demandes de logements sociaux auprès des organismes publics d'habitat, dont les dossiers sont déposés à l'accueil de la mairie. Elle s'occupe des actions du Centre Communal d'Action Sociale (attribution d'aides financières, mise en place d'appareils de téléalarme, colis et repas de fin d'année pour les aînés de la commune). Elle est également responsable de l'organisation des élections et elle assure la fonction de coordonnateur lors du recensement de la population.

Caroline :

Elle s'occupe de la communication entre les administrés et la commune. Elle diffuse les informations par le biais de la presse locale, du site Internet et du panneau lumineux. Elle crée aussi certains supports papier (plaquettes, affiches...). Elle organise en collaboration avec les adjoints concernés diverses manifestations : fête de la musique, forum des associations, cérémonie des vœux. Elle prépare les différentes cérémonies organisées par la municipalité : cérémonies commémoratives, réceptions lors de fêtes du jumelage. Elle participe aussi à la conception et à la réalisation de la revue municipale « Le Chatte magazine ».



Christelle :

Elle participe à l'élaboration du budget principal et des budgets annexes avec l'adjointe aux finances, puis assure le suivi des différentes étapes budgétaires. Elle traite les dépenses et les recettes de la collectivité. Au quotidien, elle réceptionne les factures et procède à leur règlement. Pour cela, elle travaille en lien avec les services de la Trésorerie. Elle gère les amortissements, les opérations patrimoniales, l'inventaire et elle effectue les écritures comptables qui s'y rapportent. Elle administre également les dossiers d'attribution des subventions aux associations, assure le suivi de la dette et de la trésorerie et s'occupe du classement des archives.



Catherine :

Responsable des ressources humaines, elle s'occupe de la carrière des agents communaux (formation, avancement de carrière, retraite...) et du calcul des salaires. Elle rédige les comptes rendus des conseils municipaux, envoie les convocations aux élus pour le conseil municipal et en assure, avec le DGS, le suivi légal. Elle gère la partie administrative du service



Pascal :

Directeur général des services, il applique la politique du maire et des élus. Pour cela il doit s'appuyer sur l'ensemble du personnel communal dont il est responsable hiérarchique, sous couvert du maire. Avec le directeur des services techniques, il dirige l'ensemble des services de la commune dont il doit coordonner l'organisation. Il assure donc l'interface entre les élus de la commune et les agents de la mairie.



Un radar pour la sécurité

En 2012, la commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique dans l'objectif d'inciter les automobilistes à maîtriser leur vitesse, et de connaître la réalité de la circulation. C'est un outil qui informe, compte, enregistre mais ne donne pas lieu à verbalisation...

Régulièrement, le radar est positionné par les services techniques en un point jugé comme « sensible », identifié



d'après les doléances des riverains ou les constatations du policier municipal ou des élus.

En plus de l'information aux conducteurs sur leur vitesse réelle, l'appareil enregistre différentes données, permettant d'établir des statistiques : vitesse moyenne, nombre de passages des véhicules, pourcentage d'excès de vitesse, vitesse maximale enregistrée...

Pour faciliter l'exploitation des données, les relevés sont toujours organisés sur une période de 15 jours, dans les deux sens de circulation.

Quatre axes principaux de circulation font l'objet d'une attention particulière : l'ancienne route de la Sône, la route de St-Antoine, l'avenue du Vercors et la Grande Rue, voies qui concentrent l'essentiel des plaintes pour excès de vitesse.

Les informations enregistrées ont permis d'établir que les comportements à risque se limitaient à quelques cas isolés, la grande majorité des conducteurs respectant les limitations de vitesse.

Tous les rapports d'analyse, extraits des enregistrements du radar pédagogique, sont d'ailleurs consultables par le public au bureau du policier municipal.

La municipalité reste attentive à la sécurité routière, dans les aménagements qu'elle réalise, la signalétique qu'elle met en place et les actions de prévention qu'elle accompagne (par exemple, sortie des CM2 sur la piste routière de Grenoble).



Mise à jour de l'adressage

La commune de Chatte vient de passer un contrat avec La Poste afin de réviser notre adressage. En effet, après vérification sur le site du Service National de l'Adresse (S.N.A.), il s'avère que 3,2 % de points d'adresse ne sont pas numérotés (lotissements, nouvelles constructions dans la campagne... etc).

L'amélioration de la qualité de l'adresse dans la commune permettra de proposer aux administrés une meilleure qualité de service :

- Pour un accès facilité et plus rapide des services de secours
- Pour un meilleur accès aux informations et aux services (desserte de la fibre optique à chaque habitation dans les prochaines années, livraisons...)
- Pour optimiser les temps de trajets (fiabilité des données GPS)

Des informations plus complètes seront données dans les prochains Chatte Magazine.

Info cimetière

Afin de protéger l'eau, l'environnement et la santé de tous, le recours aux pesticides est aujourd'hui limité. C'est pourquoi les agents techniques de la commune entretiennent régulièrement les allées du cimetière. Mais l'implication de tous est nécessaire !

Merci d'entretenir régulièrement vos concessions afin de limiter les herbes folles, qui ensuite graine et s'éparpillent sur les autres concessions et les allées.



La réouverture de la médiathèque

Progressivement la vie reprend son cours dans les locaux de la bibliothèque, spécialement réaménagés à l'occasion de la réouverture en collaboration étroite avec la mairie.

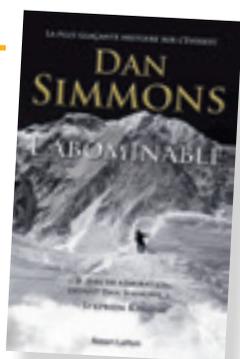
En plus de l'emprunt de documents aux heures habituelles, un poste informatique est mis à disposition pour tout besoin.

Pendant cette période inédite, l'équipe s'est occupée du fonds (achat de nouveautés et complément de collections sur des séries) et a proposé un service de drive (lots de livres à emprunter) du 12 mai au 13 juin. Ce service est actuellement toujours en vigueur pour les utilisateurs sur simple demande.



L'action culturelle, pour des raisons évidentes de sécurité, est mise entre parenthèses pour cet été et devrait retrouver son rythme de croisière dès la rentrée, avec notamment les journées du patrimoine au mois de septembre.

Afin d'accueillir le public dans des conditions toujours plus agréables, du mobilier extérieur et une maisonnette en bois devraient prochainement embellir la terrasse.



Le coup de cœur

« L'ABOMINABLE » de Dan Simmons : glacé et glaçant

L'auteur nous entraîne habilement dans une rencontre avec un vieil aventurier hors du commun, dont l'histoire est le point de départ de ce roman. Dan Simmons va en tirer une inspiration débordante. Nous voici projetés dans les années 20, à la rencontre d'alpinistes et de protagonistes haut en couleur, partis conquérir l'Everest pour des raisons propres à chacun. Dans des conditions épouvantables, nos pas s'enfoncent dans la neige, nos mains congelées posent des repères jusqu'au camp de bases suivant, nos gorges boivent le café froid mais réconfortant sous la tente...jusqu'à l'abominable rencontre.

L'école municipale de musique prépare la rentrée



Alors que l'année scolaire vient de s'achever, Elisabeth Brunel, la directrice et l'ensemble des professeurs s'attèlent déjà à préparer la prochaine saison. Les anciens élèves peuvent dès à présent renouveler leur inscription. Les nouveaux peuvent contacter l'école par mail à : musique@commune-chatte.fr ou téléphoner en mairie au 04.76.38.45.30 pour plus d'informations.

Lieu d'enseignement, d'écoute, de pratiques et de partage, l'école de musique de Chatte forme les élèves dès le plus jeune âge : éveil musical dès 4 ans, apprentissage d'un instrument à partir de 7 ans (saxophone, flûte traversière, trompette, clarinette, trombone, guitare et percussions), formation musicale et classe d'orchestre.

Simplicité et plaisir au programme ! L'école de musique sera présente au forum des associations, prévu le samedi 29 août 2020 de 9h00 à 13h00 à la Maison des Associations / Salle des fêtes (à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire). Des essais d'instruments seront proposés le jeudi 03 septembre à l'école de musique.



C'est nouveau : le marché du dimanche matin

Quelques producteurs et marchands ambulants du secteur sont installés tous les dimanches matin sur la place du Champ de Mars à Chatte.

Vous y trouverez des produits locaux et produits de la ferme: fruits, légumes, fromages et produits laitiers, boucherie et charcuterie artisanale, fleurs, miel, pâtisserie, volailles, savons artisanaux, plants bio (selon saison) ...

Les clients sont heureux de ce nouveau circuit court pour consommer local et responsable.

Les actus des entreprises

> Sabine Lagrue

Dans les difficultés et les problèmes de la vie quotidienne, lorsqu'elles se montrent trop prenantes, il est désormais possible de se faire aider ou conseiller par un « coach de vie ». Il ne s'agit pas d'une psychologue mais d'une personne qui s'est formée elle-même à la façon de prendre en charge ces difficultés. A Chatte, cette aide peut vous être apportée par Sabine Lagrue. Elle est auto-entrepreneure et joignable au 07.84.57.69.61 ou au 302 B Grande Rue à Chatte.

> NAT & COIFF

La coiffure à domicile est quelques fois très pratique pour les personnes ne pouvant ou ne voulant pas se déplacer. C'est pourquoi il est possible de faire appel à « NAT & COIFF » la petite entreprise de Natacha Despres, coiffeuse, qui se rendra chez vous sur rendez-vous au 06.98.94.83.57.



> ALM Précision

Cyril Ferrucci est originaire de Vinay, il a 34 ans et vient d'ouvrir une petite entreprise de tournage de précision, « ALM Précisions » au 141 B zone artisanale de la Noyeraie. Il travaille essentiellement les métaux (acier, inox, alu...) et le plastique.

En lui apportant plans ou modèles, il réalise toutes sortes de pièces en petite série ou à l'unité. L'entreprise est joignable au 06.01.40.16.47.

> Cap Vital

Le magasin spécialisé dans la vente et la location de matériel médical et paramédical, doté également d'un rayon « maternité », a étoffé son activité. En effet, Michel Mastorilli, orthopédiste-orthésiste diplômé, a renforcé l'équipe de Cap Vital.

Son atelier est installé au sein du magasin, situé dans la zone commerciale des Gameux. Outre les semelles orthopédiques qu'il confectionne, ses qualifications lui permettent de vendre d'autres produits sur-mesure (compression veineuse, attelles, orthèses, ceintures lombaires...). Pour prendre rendez-vous, tél : 07.69.90.40.10.

> KAPORAL

La marque française « KAPORAL », de prêt à porter pour hommes et femmes vient d'ouvrir un magasin sur la zone commerciale des Gameux. Une collection enfants est également proposée.

> Reflex Informatique



Anthony Buono a tout d'abord exercé le métier d'informaticien en tant que salarié, mais très vite il a souhaité devenir indépendant. Depuis quelques mois, il s'est installé avec son équipe de cinq salariés dans la zone commerciale des Gameux.

Au moindre besoin en informatique de ses clients,

il est en mesure de répondre. Ainsi, Il propose l'assemblage de PC fixes en fonction des besoins identifiés, la réparation « hard et soft » pour les particuliers et les professionnels, la fourniture de matériels neufs assortis de services. Il peut également concevoir et mettre en place une infrastructure pro (serveur-sauvegarde-maintenance) ... Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, vous pouvez contacter l'entreprise au 04.76.38.10.64 ou via le site Internet : www.reflex-informatique.fr

> Garage David Pain

L'âge de la retraite a sonné pour Hervé Michel, célèbre garagiste sur la commune de Chatte au 20, allée de la Gloriette. Ardéchois d'origine, venu dans la région par alliance, il est resté 26 ans à son compte pour se consacrer désormais à ses passions, entre autres, sa belle Harley Davidson !

En lieu et place, l'affaire a été reprise par un gars du pays en la personne de David Pain, neveu de Jo Pain, pilier de notre commune durant trois mandats. Titulaire en 2000 d'un bac pro « mécanique auto », David a travaillé durant 20 ans chez Sorevac. Autonome, il a saisi l'opportunité de devenir indépendant en reprenant une affaire qui fonctionne bien. Il est en mesure d'intervenir sur toutes les marques, en effectuant toutes les opérations y compris le diagnostic automobile. Bienvenue à ce jeune mécanicien déjà expérimenté ! Vous pouvez le contacter au 04.76.64.99.23 ou par mail : david-pain@wanadoo.fr



Du nouveau au Comité des fêtes

Un nouveau président a été élu à la tête du comité des fêtes. Il s'agit de Sébastien Charmoillaux, connu des Chattois et rompu au pilotage d'associations. Il sera épaulé par Antoine Henry vice-président, Maéva Cardis trésorière et Joannie Pesin secrétaire.

François Delahaye, Sébastien Pornin et Jean-Philippe Bontemps ont également rejoint l'équipe, déjà composée d'Alain Ruel, Nicole Buisson et Marie-Laure Butez. Deux nouveaux élus font aussi leur entrée au Conseil d'administration de l'association : Laura Gerin et Dominique Bagot.



La grande famille de l'Harmonie

Parmi les 42 associations de la commune, l'Harmonie est une institution. Créée en 1984, cet ensemble d'une vingtaine de musiciens participe à différents événements sur la commune : cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre et fête de la musique bien sûr ! Ils se produisent lors d'un concert annuel en juin, un autre en février et animent la fête de la St-Vincent.

Bérangère Dorly, nouvelle présidente de l'association, et Benoît Garcia, secrétaire, nous en parlent : « *L'harmonie c'est une grande famille, nous nous retrouvons autour du plaisir de jouer de la musique ensemble, dans une belle ambiance.* »



Bérangère Dorly et Benoît Garcia.

La plupart des membres de l'Harmonie sont d'anciens élèves de l'école municipale de musique qui intègrent d'abord le petit orchestre, avant de poursuivre leur pratique musicale au sein de l'Harmonie. Celle-ci regroupe des instruments à vent comme des bois (clarinettes, flûtes, saxophones) et des cuivres (trompettes et trombones), ainsi qu'une guitare basse et une batterie.

Les musiciens de l'Harmonie, dont la moyenne d'âge se situe autour de 25 ans, se retrouvent pour des répétitions hebdomadaires (hors vacances scolaires) le vendredi soir, dans leur local situé au-dessus de la salle du Clos, à l'arrière de la salle des fêtes Collenot.

Par ailleurs, l'association loue ses instruments aux élèves de l'école de musique.

« ***L'important, c'est de se faire plaisir.*** »

Lors de la dernière assemblée générale, ont été élus : Aurélie Girard vice-présidente et Nathalie Vivier Michel trésorière ; Nathalie Rossignol, Willy Duc-Maugé et Pascal Thirion sont membres du Conseil d'Administration. L'Harmonie compte également une nouvelle chef d'orchestre, en la personne de Camille Garcia.

Toute cette équipe souhaite poursuivre les activités et maintenir le bon état d'esprit au sein de l'association, comme Bérangère Dorly et Benoît Garcia nous l'expliquent : « *Nous sommes devenus au fil du temps un bon groupe d'amis, nous nous retrouvons lors de stages pour tisser des liens entre tous les musiciens. Nous avons aussi au sein de l'Harmonie des parents qui jouent avec leurs propres enfants !* »

Aujourd'hui, l'association « recrute » de nouveaux musiciens. Benoît Garcia tient à préciser : « *Peu importe son niveau de pratique, tout le monde est bienvenu !* »

Pour contacter l'Harmonie par mail : berangere.dorly@laposte.net ou se présenter lors d'une répétition le vendredi à 20h15.

Une nuit ou plus à la Galicière...

La Sarl « À LA GALICIÈRE », récemment créée par Nadia & Jean-Pascal Crouzet, est un établissement para-hôtelier, qui propose dès à présent une suite de charme pour deux personnes.

Soigneusement décorée avec un subtil mélange d'objets designs et d'antiquités, «la Suite cocon» accueille les hôtes au premier étage de la Fabrique Haute dans une atmosphère de quiétude réconfortante.

Bientôt, « À LA GALICIÈRE » proposera d'autres « lieux de séjours », c'est à dire des espaces aux dimensions généreuses, à la décoration originale et personnalisée, à mi-chemin entre le cabinet de curiosité et l'installation d'art contemporain ; des univers à explorer, habiter, à la semaine, pour un week-end, une nuit, en couple, en famille, entre amis...

« À LA GALICIÈRE » n'est pas un simple lieu d'hébergement, mais la promesse d'un voyage dans un univers



© Luc Boegly

atypique et original, confortable et chaleureux, une « croisière » culturelle et singulière ancrée dans son territoire.

Contact : www.alagaliciere.fr / Tél : 06.23.43.67.41
contact@alagaliciere.fr

environnement

Comment lutter contre l'ambrosie ?

L'ambrosie est une plante sauvage et envahissante, dont le pollen est fortement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

En général, elle pousse le long des routes, des voies ferrées, sur les terrains agricoles et terrains délaissés, les chantiers... les pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les personnes sensibles. Ils peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves.

Il faut donc agir dès à présent, avant la période de floraison. Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite. Pour cela vous pouvez l'arracher à l'aide de gants, ou la faucher si les surfaces sont importantes.



Si cela n'est pas possible, utilisez la plateforme Internet « Signalement Ambrosie » ou appelez le 0.972.376.888.

sécurité

Un nouveau véhicule pour les pompiers

Le S.D.I.S. (Service Départemental Incendie et Secours de l'Isère) a attribué à la caserne des pompiers de Chatte un nouveau F.P.T. (Fourgon Pompe Tonne incendie) pour remplacer l'ancien véhicule, après 22 ans de bons et loyaux services.

Ce nouveau camion, plus moderne, avec une cabine plus sécurisée, devrait aussi s'avérer plus fonctionnel et mieux adapté aux missions feu/incendie.

Avec ce nouveau matériel très performant, le chef de caserne, le Lieutenant Laurent Berruyer et son adjoint, l'Adjudant-chef Bruno Miège espèrent accueillir de nouveaux volontaires pour renforcer l'équipe des sapeurs-pompiers de Chatte.

Il faut savoir que les volontaires représentent près de 80 % des sapeurs-pompiers de France. Ainsi, ils sont environ 195 000, hommes et femmes à s'engager en parallèle de leur métier ou leurs études. Si vous souhaitez agir en faveur du secours d'urgence (assistance aux personnes, lutte contre l'incendie, etc), et connaître les conditions d'engagement, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de la caserne de St-Marcellin.



Une nouvelle activité agricole avec Hélène Mieton

Armée de son bac pro commerce, Hélène Mieton a travaillé durant 18 ans dans la grande distribution. Depuis un certain temps déjà, elle mûrissait le vœu d'avoir sa propre activité.

Epouse de Mickaël Mieton, agriculteur connu sur Chatte, elle a adhéré au GAEC « Le Furand ». Elle s'est associée ensuite avec la filière « Envie d'œufs » de la Coopérative Dauphinoise pour se lancer dans l'élevage de poules pondeuses.

Pour cela, elle a d'abord préparé et obtenu un Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA). Ensuite, a commencé la lourde phase des travaux de construction et d'aménagement d'un bâtiment de 2 640 m² pouvant accueillir 21 500 poules élevées au sol, bénéficiant en outre d'un espace extérieur ombragé, clôturé et électrifié de 9,5 ha.

En termes de fonctionnement, la Coopérative Dauphinoise met à disposition des poules de 17 semaines, les aliments, un technicien et les services vétérinaires.

Ensuite Hélène se doit de ramasser, trier quotidiennement les 20 000 œufs pondus par ces « dames », et ce, pendant 13 mois avant qu'elles ne soient réformées. S'ensuit une période de 1,5 mois de nettoyage et désinfection avant d'accueillir une nouvelle bande sur les deux étages de pondoirs. Hélène ne regrette rien, elle est devenue totalement autonome dans cette activité enrichissante.



jeunesse



SERVICE CIVIQUE : UNE MISSION POUR CHACUN AU SERVICE DE TOUS

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, numérique, environnement, solidarité, etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur Saint-Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- **ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans**
- **sans conditions de diplôme**
- **indemnisées 580 € net par mois**
- **pour une durée de 6 à 9 mois, 24h par semaine**
- **compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel**

Contact Mathilde Ferrazzi : m.ferrazzi@mlj-smvi.fr ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation... Les responsables des Relais Assistantes Maternelles vous accompagnent dans vos démarches.

Assistantes maternelles, futurs assistants maternelles ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAM vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées des 4 antennes RAM de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

VINAY :
04.76.38.94.74 et ramapetitspas@smvic.fr

CHATTE :
04.76.64.44.45 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

ST-MARCELLIN :
04.76.64.96.07 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

ST-ROMANS :
04.76.38.18.53 et ramdam@smvic.fr



Paul BOSSAN : Des hommages unanimes

Paul Bossan est décédé le 23 avril 2020 à l'âge de 94 ans. Chattois depuis 1955, il aura marqué de son action la Maison familiale qu'il a dirigée de 1955 à 1973, la commune de Chatte dont il a été maire de 1971 à 1989 et, pendant 30 ans, le Conseil Général de l'Isère où il sera président de la commission aux affaires sociales.

Il est mort pendant le confinement, c'est pourquoi les hommages publics qu'il méritait, tous unanimes, ont été discrets. Discrétion qui lui aurait convenue car elle était dans sa nature.

Néanmoins, notre journal communal lui doit bien une page de reconnaissance, d'abord pour l'homme qu'il a été, mais aussi pour le souvenir de ceux qui l'ont côtoyé, la mémoire de ses anciens élèves et enfin, pour un

rappel des avancées majeures qui ont marqué la commune et le canton.

Un homme de valeurs, estimé et généreux

Il ne transigeait pas sur les valeurs humaines. L'intérêt général prévalait dans toutes ses actions et son dévouement aux autres, sa famille, ses élèves, ses administrés, ses collègues, était sans faille.

On ne saurait compter les Chattois qu'il a aidés. Problèmes administratifs ?, professionnels ?, familiaux ou personnels ? Il entendait tout avec bienveillance et mettait tout en œuvre pour répondre à chacun.

Paul Bossan incarnait une idée certaine de la politique, faite de finesse, d'intégrité et de vision. Ceux qui l'ont côtoyé sur la scène publique se souviennent de son autorité naturelle incontestable, de ses grandes qualités d'orateur et de la noblesse de ses idéaux.



Réunion avec les instances du football

Directeur de la maison familiale rurale

Quand il en a pris la direction, l'établissement comptait une poignée de fils d'agriculteurs. Il a accompagné plusieurs générations, qu'il a formées aux méthodes d'une agriculture en pleine mutation. Notre maire et le président de la Communauté de communes en témoignent : « *Homme de terrain, il a su très tôt adapter la formation aux évolutions techniques et aux besoins de l'agriculture locale. Il a aussi su transmettre aux jeunes le sens de l'ouverture et de l'engagement* ».

La fierté de Paul Bossan ? Voir les exploitations se moderniser, le territoire se développer, et ses élèves s'engager dans la vie de leur commune et même parfois devenir maire.



Août 1973 : inauguration du stade municipal



11 novembre 1988 : inauguration de la place du Souvenir Français

Maire de Chatte et grand partisan de l'intercommunalité

Elu conseiller municipal, il s'est très vite approprié les complexités de la gestion communale. Ses capacités se sont imposées et c'est unanimement qu'il a été élu maire de la commune en 1971.

La commune de Chatte lui doit, entre autres, la construction des écoles actuelles et de la cantine, ainsi que la création de l'école de musique. Il a initié et réalisé le premier réseau d'assainissement collectif du village. Parce qu'il avait une juste vision de l'avenir, le développement et l'entretien du réseau d'eau potable était sa priorité. L'avenir lui a donné raison ; notre réseau AEP est l'un des plus performants de toute la grande communauté de communes.

Ses initiatives pour le développement du territoire ont fait de lui un pionnier de l'intercommunalité. Signalons entre autres, les créations du « Syndicat de développement du Bas Grésivaudan », du SIVOM, ou du SIRCO ainsi que l'initiative des premiers projets d'irrigation agricole collectifs.

Conseiller Général du canton de Saint-Marcellin

C'est en 1962 qu'il a été élu pour représenter le canton de Saint-Marcellin



Intronisation par la Confrérie de la Noix

au Conseil Général de l'Isère, preuve que ses valeurs, sa vision du développement rural et son engagement à la cause commune avaient été remarqués au-delà de la MFR et de son village.

Le vendredi 24 avril, Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental a rendu un vibrant hommage à Paul Bossan rappelant, sans doute, la plus remarquable de ses actions « *Il a mené un combat qui marque-*

ra pour toujours la vie des habitants du Sud Grésivaudan, puisqu'au début des années 1990, il a obtenu de l'Etat et de son concessionnaire AREA de détourner le projet initial de l'autoroute A 49 vers le « talweg » du Merdaret pour éviter la coupure de la plaine de la Sône et de Saint Hilaire trop impactante pour l'agriculture et la vie locale. »*

*Talweg : mot allemand pour désigner la ligne formée par les points ayant la plus basse altitude, soit dans une vallée, soit dans le lit d'un cours d'eau.



Août 1973 : l'équipe du Conseil va rencontrer les anciens de l'USC en match amical.

Témoignage d'un ancien pompier de la commune de Chatte

« La caserne à ce moment-là possédait une Jeep et un Dodge. Le chef de Corps était M. Léon Nicoud. A chaque intervention, on voyait notre Paul, pour réchauffer le cœur de chacun, sans oublier le casse-croûte et des boissons mêmes chaudes en hiver qu'il apportait. La caserne était sa maison après la mairie qu'il a défendue ! Il était très proche de nous, avec le sourire et un mot gentil. Même lors des manœuvres, il venait nous voir avec un gâteau, ou des pognes, ou des bugnes que son épouse avait préparés ! sans oublier la clairette !

Par ces quelques mots, une énorme pensée à ce grand monsieur car on n'a pas pu se rendre à ses obsèques (cause virus) pour lui rendre hommage, lui témoigner le respect qu'on lui doit et lui dire un grand merci du fond du cœur !

Au nom des anciens pompiers et de ceux qui sont en exercice, je présente mes plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, sa famille. Repose en paix, notre Paul !

J'ajouterai son souci de transmettre la mémoire de Léa Blain : il a longtemps entretenu sa tombe, au cimetière de Chatte et le monument commémoratif situé aux Glovettes. Maintenant cette mission est assurée par les employés communaux au cimetière de la commune et par Daniel Bernard et moi-même à Villard de Lans. »

G.B.



14 mai 1988 : inauguration de la stèle Alexandre Collenot.



Lors d'un évènement organisé par la MFR



En 1987, cérémonie du 8 mai



En compagnie notamment du Professeur de médecine Christian Cabrol



Avec les pompiers



Paul Bossan reçoit l'ordre national du mérite

Le Conseil Municipal de Chatte : Un peu d'histoire

À partir de 1789, une nouvelle organisation administrative s'est mise en place en France.

Aux deux paroisses, celle de St-Martin de Vinay et celle de St-Vincent, succéda la commune de Chatte. Elle appartenait au canton de la Sône (supprimé en 1800) puis, successivement à celui de St-Marcellin, au district ou arrondissement de St Marcellin (supprimé en 1925), au département de l'Isère, et en 1982 à la région Rhône-Alpes.

Avant la révolution, grâce à des franchises accordées par le pouvoir royal, les habitants des paroisses pouvaient se réunir en assemblées afin de gérer les biens de la communauté. La fonction exécutive incombait à un consul élu par les chefs de familles les plus riches, pour un an et non rééligible. La rupture avec l'organisation de l'ancien régime n'était pas aussi tranchée qu'on pourrait le croire.

Les conseillers et l'agent municipal - ou maire - furent élus pour la première fois en 1790. Seuls les citoyens actifs, c'est-à-dire ceux qui payaient une contribution d'une valeur égale à trois journées de travail locales votaient : c'était le suffrage censitaire. Pour être éligible, il fallait payer une contribution équivalente à 10 journées de travail.

En 1793, il y avait à Chatte 217 électeurs, pour une population de 1 716 habitants et 5 élus. De 1799 à 1848 les maires étaient nommés par le Préfet. En 1848, le suffrage universel accordait le droit de vote aux hommes à partir de 21 ans.

De 1851 à 1870, le droit de vote est restreint de nouveau et les Maires ne sont élus que dans les petites villes. A partir de 1871, l'administration communale connaîtra peu de changements - excepté durant la période 1940-1944.



En 1944, les femmes ont pu être électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes : elles ont pu exercer leur droit de vote, pour la première fois en 1945, pour des élections municipales. Il a fallu attendre 1977 pour que trois femmes entrent au conseil municipal de Chatte.

En 1974, la majorité civique est abaissée à 18 ans. Dès lors, on pourra voter mais pour être éligible, il faudra attendre 2000.

Le nombre de conseillers municipaux a globalement augmenté depuis la Révolution. Il tient compte aussi de la population communale : en 1919, il y avait 16 élus à Chatte pour une population de 1 532 habitants ; en 2014, 19 conseillers pour 2 436 habitants. Cette année, 23 conseillers sont élus

car la population a atteint le chiffre de 2 512 (population municipale).



AGENDA

En raison du contexte actuel particulier lié à la crise du COVID-19 et des directives données pour l'organisation d'évènements, pouvant évoluer en fonction de la situation sanitaire, nous vous communiquons seulement les évènements à venir jusqu'à la fin de l'été.

Toutefois, pour ces mêmes raisons, cet agenda est susceptible d'être modifié.

Vous pouvez suivre les actualités sur www.commune-chatte.fr

▶ VOGUE 2020 : ANNULÉE

Vendredi 31 juillet 2020

▶ DON DU SANG

16h30-19h45

Salle Alexandre Collenot

Samedi 29 août 2020

▶ FORUM DES ASSOCIATIONS

de 9h00 à 13h00

Maison des associations/
Salle Alexandre Collenot

en bref

Réouverture du centre aquatique intercommunal

Après plusieurs mois de fermeture, l'Olympide a rouvert ses portes au public le jeudi 25 juin. En cette période où l'épidémie du Covid-19 circule encore, des protocoles de sécurité et de nouvelles règles d'hygiène ont été mis en place afin de garantir l'accueil des usagers dans les meilleures conditions et de préserver les personnels.

Plus d'infos sur <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>



Cet été à la Galicière :

Vendredi 24 juillet - 19h00

SPECTACLE DÉAMBULATOIRE

Dans le cadre du festival *Texte en l'Air et Paysage* > paysages, la compagnie *La fabrique des petites utopies* présentera *Laborieuses Confidences* un spectacle d'histoires écrites et adaptées aux lieux de représentation.

Entrée gratuite

Du Samedi 25 juillet au dimanche 13 septembre

Vendredi, samedi et dimanche de 19h00 à 22h00

EXPOSITION MO(NU)MENTS HISTORIQUES @ LA GALICIÈRE

organisée dans le cadre de *Paysage* > paysages, une opération portée et coordonnée par le Département de l'Isère.

Sur les murs de la fabrique haute, les artistes Audic&R abordent le patrimoine dans son ensemble, aussi bien les lieux majeurs emblématiques que le patrimoine rural méconnu... ils proposent de regarder avec un œil nouveau des paysages de pierre d'un autre temps à travers des photographies contemporaines, picturales et colorées exposées dans des boîtes lumineuses...

Les visiteurs pourront déambuler à loisir dans les jardins de la Galicière.

Entrée gratuite

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

VISITES GUIDÉES DÉAMBULATOIRES

Samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche de 14h00 à 17h00

Dimanche à 17h00 : Concert des « Allées Chantent » avec le groupe de musique brésilienne Portalegia

Découverte activités pour les jeunes de 12 à 16 ans

- Du 22 au 31 juillet, Gérald Poulat l'animateur jeunesse de la commune organise des activités sportives à la journée pour les ados.
- Karting, piscine, laser game, accrobranche, rafting, paintball... sont au programme !
- Pour plus d'infos, tél. : 04.38.90.20.29 ou 06.85.19.46. 71 et sur Aniamtion-Jeunesse-Chattoise.jimdo.com



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a choisi de relancer l'opération de prime à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (V.A.E.) !

Face à l'engouement ces dernières semaines pour le vélo et notamment le V.A.E., la communauté de communes souhaite aider les habitants du territoire à s'équiper. En effet, le prix étant souvent un frein à l'achat d'un vélo à assistance électrique, une prime d'aide à l'achat sera attribuée aux 100 premières demandes (dans l'ordre de réception, cachet de réception de la collectivité faisant foi). Tous les habitants du territoire peuvent en profiter, elle s'élèvera à 200 € pour les personnes non-imposables et à 100 € pour les personnes imposables. Pour plus d'infos sur les conditions et connaître la procédure à suivre pour effectuer la demande : contacter l'accueil de S.M.V.I.C. au 04.76.38.45.48.

